«Journée spéciale Direction » SNE13

Libres, indépendants, apolitiques, engagés, positifs... sne13/Salle Bombard 12 juin 2019

Philippe Truffert
Secrétaire Départemental
Syndicat National des Ecoles : SNE 13
24 rue Barbier Jauffret
13140 MIRAMAS
tél: 06 03 50 43 44
sne13@sne-csen.net

Enseigner, c'est s'engager!

Syndicat National des Ecoles

Soyons Naturellement Entendus : SNE13

Perte des aide-administratives depuis septembre 2017, gestion quotidienne et permanente de la sécurité, de l'accueil, des nombreux conflits, des absences des personnels enseignants/encadrants et des élèves, des relations avec les parents et tous les partenaires, du stress et des tâches sans fin comme les courriers et les sollicitations administratives…

La liste s'allonge chaque jour !

Les directeurs du **SNE** ont décidé d'agir ensemble et de tenir informés tous les parents d'élèves, tous les IEN, tous les maires et députés de leur secteur de cette situation extrêmement difficile à vivre souvent et les poussant parfois une extrême fatigue voire un véritable burn out (voir notre site national…).

Directrices/directeurs d'école du public, le temps est venu d'être entendus et notre métier reconnu...

Après les **« Assises des Surchargés de Direction »**

de mai 2018 à Berre l'Etang (13), le SNE 13 a organisé une table ronde de la direction d'école le mercredi 12 juin 2019 de 10h à 16h à Berre l'Etang, avec toutes les organisations syndicales qui le souhaitent et le G.D.I.D. pour transmettre, des propositions concrètes via notre hiérarchie, via les maires et nos députés/sénateurs élus vers notre ministère !

Intro : « Les Colles de la confiance...»

Alors que la priorité affichée de notre ministre de l'éducation est clairement le 1er degré, le dossier de la direction d'école n'a pour l'instant généré que déception avec la perte définitive des secrétaires administratives d'une part, et angoisse avec la téléportation annoncée des directeurs au collège de secteur !

Seul point positif à cette dernière annonce de projet, heureusement retiré, le rassemblement des P.E. adjoints, parents d'élèves et maires, tous unis pour le maintien des directrices/directeurs dans leur école.

Mais depuis le retrait des E.P.S.F., nos chers directrices/directeurs d'école ont repris toutes leurs fonctions et missions interminables dans une indifférence qui les inquiète…

Le SNE 13 a présenté quelques « colles » de la profession, du non-métier de directrice/directeur d'école, aux participants aux travaux de cette journée : Pierre FAVRE, Président du SNE élu au C.T.M. (Comité Technique Ministériel,

Alain Rei, Président du G.D.I.D., Association des directeurs

Représentants du SNE 13 et du SGEN-CFDT 13

Directrices/Directeurs d'école du SNE (environ 60%), du Rassemblement du 4 juillet et/ou non-syndiqués

- Comment expliquer que ce dossier ne soit pas prioritaire alors que tous les rapports révélent le rôle fondamental des piliers de l'enseignement du 1er degré que sont les directrices/directeurs d'école ?

- Pourquoi les écoles ne sont-elles toujours pas des établissements publics du 1er degré ?

- Pourquoi autant d'inégalités géographiques en fonction des politiques de construction et de dotations des communes et des villes, pouvant varier avec des rapports de 1 à 15 ?

- Pourquoi le métier de directrice/directeur d'école n'est-il toujours pas reconnu statutairement, par un grade fonctionnel ou un corps ?

- Pourquoi des milliers de directrices/directeurs d'école ont quitté leur fonction, épuisés ou déçus, depuis plus de 20 ans ?

- Pourquoi avoir laissé disparaître les emplois de secrétaires administratives, alors que les directrices/directeurs d'école n'avaient obtenu que cette avancée comme reconnaissance de leurs surcharges

administratives, et que les fonctionnements des écoles avaient été améliorés en règle générale ?

- Est-il normal de retrouver sa secrétaire administrative comme A.V.S. dans son école ou au collège, alors que sa disparition avait été justifiée par la recherche de la suppression d'emplois précaires ?

- Est-ce que le fait de ne remplacer les directeurs absents que les jours où ils sont en classe n'est pas une négation de leur rôle et de leur travail au sein même de l'école ?

- Est-il normal de confier toutes les responsabilités des directrices/ directeurs d'école à un collègue chargé de « l'intérim » quel que soit son âge ?

- Pourquoi les directeurs de France sont-ils payés 40 % de moins que leurs collègues européens, alors qu'ils sont souvent les seuls personnels encadrant à effectuer des tâches d'enseignement, de surveillance, de soins, de médiation… ?

- Pourquoi les directrices/directeurs d'école des écoles privées sous contrat, signent « Chef d'établissement » en réunion, alors qu'ils sont payés par la même D.S.D.E.N. et « inspectés » depuis toujours par les mêmes I.E.N. que ceux du public ?

- Pourquoi les élèves « difficiles » des P.E. sont envoyés dans le bureau des directrices/directeurs d'école, tandis qu'au collège, les professeurs du second degré les envoient en « permanence » chez la ou le C.P.E. accompagnés par un surveillant, alors qu'ils sont beaucoup mieux payés ?

- Enfin, pourquoi la médiatisation de la non reconnaissance du métier de directrice/directeur d'école est-elle aussi faible ?

Alors quelles actions envisager pour que ce si beau métier devienne un vrai métier ? Les débats ont été très animés...

Le **SNE 13**, toujours à la pointe sur ce dossier prioritaire et fondamental pour l'avenir de l'école publique, portera en main propre les comptes-rendus de cette journée à Mme la députée Cathy Racon-Bouzon le vendredi 21 juin 2019.

Philippe TRUFFERT, secrétaire départemental du SNE 13.